

MAIRIE  
D'AZAY-LE-BRÛLÉ  
79400  
(Deux-Sèvres)  
☎ 05.49.06.58.75

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 7 novembre à 21 heures 00,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 25 octobre 2023,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 18  
Présents : 13  
Votants : 15  
(dont 2 mandats)

**Etaient présents** : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,  
Anne-Claire AUGEREAU, Éric MILLET, Christelle GIRAUD,  
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et Bertrand QUINTARD  
**Absents excusés** : Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU  
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Éric CUSEY  
et François GUILLOT  
**Absents** : Thibault BONNANFANT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU  
**Secrétaire** : Christelle GIRAUD

Affiché le 9 novembre 2023

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

### **SUPPRESSION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE** **(délibération n° 2023-11-09)**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la démission de l'agent sur le poste d'adjoint administratif principal de  
1<sup>ère</sup> classe de 35 heures, le 31 mai 2023,  
Considérant la restructuration du service administratif,  
Considérant la création du poste d'adjoint administratif de 28 heures par semaine,  
Considérant l'avis favorable du comité social territorial du centre de gestion de la  
fonction publique territoriale des Deux-Sèvres en date du 10 octobre 2023,

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide de supprimer le poste d'adjoint  
administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,  
Christelle GIRAUD